

Disparition de Lyhanna Rameau Bernard : communiqué du procureur de la République d' Agen

Actualisation du 4 juin 2026 à 18 h - découverte d'un corps sans vie



Disparition de Lyhanna Rameau Bernard : communiqué du procureur de la République d' Agen

"En complément des communications diffusées par Madame la procureure de la République d'Auch (32) et en application des règles procédurales applicables, le dossier a fait l'objet d'un dessaisissement au profit du Parquet d'Agen (47), au titre du pôle de l'instruction compétent sur le ressort de la Cour d'appel d'Agen dont dépend le département du Gers.

Ce jour, 4 juin 2026, après midi, les actions de recherches de Lyhanna menées par les gendarmes les ont conduits à se transporter dans l'est du département du Gers et sur les lieux d'une exploitation agricole ; sur celle-ci, dans un espace écarté d'une vue directe, le corps paraissant être celui d'un enfant a été retrouvé, porteur de vêtements similaires à ceux que la mineure enlevée et séquestrée portait au moment de sa disparition.

D'importants moyens de préservation des lieux ont été déployés par les services chargés de l'enquête.

Ordonnée par Madame la juge d'instruction, une autopsie sera pratiquée dans les prochaines heures, afin de parvenir à identifier formellement le corps et proposer des conclusions médico-légales sur les causes de la mort.

Aucune autre information ne sera donnée avant la réalisation de cet acte."

Le procureur de la République d'Agen Olivier NABOULET